

Fiche de sécurité: Liant ProKalk

En cas d'urgence

Belgique centre antipoison : 070/245245

Identification de la substance et de la société

1. Nom de la Substance :

Liant ProKalk

2. Responsable de la commercialisation :

Z.I. Noville-les-bois
Rue du Grand Champ 18
B-5380 Fernelmont
+32 81 39 00 13
info@isohemp.be

Composition

Chaux aérienne	46 %
Chaux hydraulique naturelle	58 %

Identification des dangers

Le contact de la chaux sur la cornée de l'œil provoque des lésions oculaires graves.

Premiers secours

1. Contact avec les yeux

Irriguer pendant 15 min minimum sous l'eau courante. Consulter un médecin

2. Inhalation

Retirer le sujet contaminé et le placer à l'air frais. Consulter un médecin si nécessaire.

3. Contact la peau

Nettoyer à l'eau et au savon.
Enlever les vêtements souillés
Consulter le médecin en cas d'irritation ou de sensation de brûlure

4. Ingestion :

Rincer immédiatement la bouche, puis boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si nécessaire.

IsoHemp S.A.

Rue Grand Champ, 18
Z.I. de Noville-Les-Bois
5380 Fernelmont

Tel : 081/39.00.13
Fax : 081/39.00.14
Mail : info@isohemp.com

www.isohemp.be

Lutte contre l'incendie

1. Moyens d'extinction appropriés

- Le produit n'est pas combustible. Utiliser un extincteur à poudre sèche, à mousse ou à CO₂ pour éteindre le feu environnant.
- Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux circonstances locales et à l'environnement

2. Moyens d'extinction inappropriés

- Ne pas utiliser d'eau. Éviter d'humidifier le produit

Mesures en cas de dispersion accidentelle

Prendre des mesures de protections individuelles pour éviter le contact avec la peau et les yeux

1. Pour les yeux :

Porter des lunettes étanches
Ne pas porter de lentilles de contact

2. Voies respiratoires

Porter un masque anti-poussières

3. Pour la peau

Vêtement et gants de travail

Ramasser le produit à sec

Éviter la contamination des eaux de surfaces et souterraines

Pour des petites quantités, la substance peut être jetée à l'égout avec beaucoup d'eau

Conseils en matière d'hygiène sur le lieu de travail

Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Des mesures d'hygiène générales sont requises sur le lieu de travail afin de garantir une manipulation sans danger de la substance. Ces mesures sont les suivantes : veiller à son hygiène personnelle, maintenir le lieu de travail propre et rangé (nettoyage régulier avec des dispositifs de nettoyage adéquats), ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail. Se doucher et changer de vêtements à la fin de chaque journée de travail. Ne pas porter de vêtements contaminés en dehors du lieu de travail

Manipulation et stockage

1. Manipulation sans danger

Manipuler à l'air libre ou par voie pneumatique. On veillera à empêcher la formation de poussière ou à ventiler les locaux.

2. Stockage

Conserver à l'abri de l'humidité

3. Emballage

Ceux d'origine

Informations toxicologiques.

Substance non toxique.

Substance irritante pour les yeux.

Informations écologiques.

La chaux est une substance basique qui augmente le pH. Bien qu'elle soit très utile pour corriger l'acidité de l'eau, un excès peut-être nuisible pour la vie aquatique.

L'effet n'est pas rémanent : au contact de l'air, la chaux est rapidement neutralisée sous forme de carbonate de calcium.

Le plâtre est une substance neutre et soluble. Son action sur l'environnement est minime.

Le plâtre et la chaux peuvent être évacués dans les égouts avec un excès d'eau. Son action sera bénéfique pour les eaux résiduaires et les boues qu'elles contiennent.

IsoHemp S.A.

Rue Grand Champ, 18
Z.I. de Noville-Les-Bois
5380 Fernelmont

Tel : 081/39.00.13
Fax : 081/39.00.14
Mail : info@isohemp.com

www.isohemp.be